

*Paiements anticipés pour le grain des Prairies—Loi*

**M. Wilson (Swift Current—Maple Creek):** Monsieur le Président, que ce soit une question ou un commentaire, c'est avec grand plaisir que j'y réponds. D'après ce que je crois savoir du fonctionnement de notre institution, je suis en droit d'exprimer une opinion dans ce débat au nom des électeurs de ma circonscription. Ce faisant, j'ai exprimé le point de vue de mes électeurs du sud-ouest de la Saskatchewan à propos de ce projet de loi. Il s'agit d'un élément d'un programme visant à améliorer la situation des producteurs de céréales du Canada victimes d'une concurrence injuste et désastreuse. Si le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) est une fois de plus perplexe ce matin, je ne peux pas faire grand-chose pour lui, car ce n'est pas la première fois.

**M. Mayer:** Monsieur le Président, je crois qu'il n'est absolument pas question d'obstruction systématique. C'est simplement que le gouvernement discute d'une mesure législative importante à la Chambre. Ce gouvernement, comme doit le savoir le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis), a pris un engagement de grande importance auprès de l'agriculture canadienne. Nous souhaitons que les députés de tous les côtés de la Chambre aient l'occasion d'intervenir dans ce très important débat. Diverses suggestions très utiles ont déjà été exprimées. En tant que ministre responsable, je suis impatient d'étudier ce projet de loi à l'étape du comité, à l'occasion de laquelle j'espère que nous tiendrons compte de certaines des remarques faites ce matin.

● (1200)

**M. Riis:** Monsieur le Président, de nombreux députés du Nouveau parti démocratique, ainsi que du parti libéral je crois, souhaitent intervenir sur ce projet de loi.

**M. McDermid:** Où sont-ils?

**M. Riis:** L'honorable secrétaire parlementaire de la ministre du Commerce extérieur (M. McDermid) veut savoir où ils sont. Nous sommes tout à fait prêts à discuter en profondeur des problèmes du monde agricole. Nous estimons toutefois qu'il est important d'aller vite sur ce projet de loi. Les députés peuvent très bien exprimer leurs préoccupations en comité plénier. Le parti libéral et le Nouveau parti démocratique veulent aller de l'avant. Je ne comprends pas pourquoi ceux du côté du gouvernement font traîner le débat. Il nous reste encore les étapes de la troisième lecture et du comité plénier pour examiner en détail ce projet de loi. Tout cela me paraît bien confus. Le Nouveau parti démocratique voudrait que ce projet de loi soit adopté rapidement afin de permettre aux agriculteurs de toucher leur argent le plus vite possible. J'invite donc les députés gouvernementaux à accélérer de leur côté.

**M. Stan Schellenberger (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le Président, je commençais à croire que le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) ne voulait pas entendre mon discours. Je suis resté des heures à écouter des néo-démocrates en me demandant pourquoi ils parlaient sans arrêt. Sans doute étaient-ils convaincus de ce qu'ils avançaient et avaient-ils des nouvelles à apprendre aux Canadiens. J'aime bien également propager les bonnes nouvelles et nous en avons beaucoup en ce qui concerne l'agriculture à la suite des engagements que le gouvernement a pris envers le secteur agricole de l'Ouest.

Le député a eu du mal à écouter les excellents discours dans lesquels les députés de Mackenzie (M. Scowen) et de Swift Current—Maple Creek (M. Wilson) ont exposé les nombreux programmes et initiatives que le gouvernement a mis en place depuis deux ans pour venir en aide aux agriculteurs. Je félicite le ministre de l'Agriculture (M. Wise) et le ministre chargé de la Commission canadienne du blé (M. Mayer) de l'influence qu'ils ont eu sur le gouvernement et de l'excellente loi qu'ils présentent pour aider les cultivateurs canadiens. Ce projet de loi en est un bon exemple.

La Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies a été adoptée au début des années 60 et, depuis, elle a été d'un grand secours pour les agriculteurs. Il est toutefois temps de la réviser. Les députés ont déjà exposé fort éloquemment la façon dont cette loi a été mise à jour. Nos céréaliers éprouvent de graves difficultés, pour la plupart d'ordre financier. Elles sont attribuables, comme chacun sait, à l'escalade continue des coûts qui s'accompagne d'une baisse constante des prix.

J'ai toujours trouvé sidérant qu'on produise plus que le monde n'est capable d'utiliser. Même s'il y a dans le monde des gens qui ont faim, nos systèmes ne réussissent pas à amener les aliments jusqu'à eux. Je trouve sidérant que la Communauté économique européenne parle de jeter des aliments qui sont gâtés dans des cuves d'entreposage pendant qu'en Afrique des gens n'ont pas de quoi se nourrir. Ce problème trouve sa source dans les subventions qui affectent les marchés internationaux. C'est pour cette raison que le gouvernement a joué un rôle actif au sein de la communauté internationale dans le but d'éliminer les subventions d'environ 100 milliards de dollars dont bénéficient les producteurs agricoles. C'est dans l'intérêt du Canada.

Nos prix de revient sont peu élevés et notre production agricole est peu subventionnée. Nous possédons de nombreux avantages naturels sur le plan agricole. Nous avons le meilleur système de classement au monde ainsi qu'un bon réseau de commercialisation. Par conséquent, nous avons certainement intérêt à ce que la communauté internationale élimine ces subventions. C'est pourquoi le premier ministre (M. Mulroney) a si bien soulevé cette question au sommet de Tokyo. Il a fait savoir à ses homologues que le gouvernement du Canada souhaitait que l'on remette de l'ordre sur la scène commerciale internationale.

En Uruguay, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a réussi à convaincre les autres signataires du GATT qu'il était temps d'en venir à des discussions sérieuses et à des mesures concrètes au lieu de continuer à se perdre en discussions. Les pays du GATT ont accepté, pour la première fois, que le commerce des produits agricoles soit inscrit dans les priorités à l'ordre du jour.

Les modifications à cette loi s'intègrent dans la politique agricole globale du gouvernement. Nous cherchons à améliorer les programmes existants et à prendre de nouvelles initiatives qui viendront en aide aux producteurs. Nous nous y sommes engagés dans le discours du trône comme jamais encore cela n'avait été fait. Nous travaillerons en collaboration étroite avec les provinces et les producteurs afin que notre aide soit vraiment utile et augmente les liquidités des agriculteurs canadiens. L'aide offerte par le premier ministre se chiffrera à un